

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ÉTUDIANT

Dispositif d'Aide Exceptionnelle CVEC - Incendies de Gironde

Cette fiche doit être dûment complétée et intégrée en première page de votre dossier unique au format PDF, accompagnée des justificatifs de dépenses et de la lettre explicative, puis transmise au plus tard le **8 octobre 2026**.

1. ÉTAT CIVIL & COORDONNÉES

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL / VILLE	
TÉLÉPHONE	
ADRESSE EMAIL	

2. CURSUS & PROMOTION

Filière d'études et Niveau / Promotion :

FILIÈRE D'ÉTUDES	☐ Architecture ☐ Paysage
NIVEAU / PROMOTION	☐ L1 ☐ L2 ☐ L3 ☐ M1 ☐ M2 ☐ CPEP1 ☐ CPEP2 ☐ DEP1 ☐ DEP2 ☐ DEP3

3. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER (FICHIER UNIQUE PDF)

[]	Lettre explicative / motivée saisie sur ordinateur (non manuscrite) retraçant l'impact des incendies sur votre situation et mentionnant obligatoirement, la date et le montant estimé de vos pertes financières / préjudices.
[]	Justificatifs de frais (factures de carburant, péages, hébergement d'urgence, remplacement matériel).
[]	Justificatifs de perte de ressources (promesse d'embauche ou contrat d'été annulé, attestation employeur).

Rappel des consignes de transmission :

- **Nommage du fichier** : Nommez votre fichier unique PDF ainsi : NOM_Prenom_Aide_Incendies.pdf
- **Envoi** : À transmettre par email à Christine Terrier au plus tard le **8 octobre 2026** :
christine.terrier@bordeaux.archi.fr